PAUL-LOUIS TENAILLON

INVESTI PAR LE **RPR** ET L'**UDF** DANS LA 3e CIRCONSCRIPTION

UNION POUR LA FRANCE



LE RASSEMBLEMENT
POUR LA REPUBLIQUE



UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Monsieur Paul-Louis TENAILLON
Député
Pdt du Conseil Général
4, rue Ménard
78000 VERSAILLES

Paris, le 3 février 1993

Cher Ami,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que l'Union pour la France a décidé de vous donner son investiture dans la 3ème circonscription des Yvelines.

Vous êtes le candidat commun de l'UDF et du RPR. Personne d'autre n'est autorisé à se réclamer de l'une de nos deux formations dans cette circonscription.

Nous sommes convaincus que les électeurs vous feront confiance pour assurer une alternance franche et contribuer au redressement de notre pays.

Nous sommes persuadés que vous obtiendrez un nouveau succès et nous vous adressons tous nos voeux et nos encouragements les plus chaleureux.

Nous vous prions de croire, Cher Ami, en l'assurance de nos sentiments cordiaux.

Alain JUPPE
Secrétaire Général du RPR

François BAYROU
Secrétaire Général de l'UDF

Les années qui viennent seront difficiles.
Seule une forte majorité RPR-UDF permettra de déjouer les pièges de la cohabitation, et donnera au gouvernement les moyens de mener sa politique de réformes, à l'intérieur et à l'extérieur du Pays.

Dès le premier tour, il faut envoyer à l'Assemblée le maximum de députés RPR-UDF.

Ne dispersez pas vos voix.

Rejetez les candidats de division, mûs par la seule ambition personnelle et dont la responsabilité sera lourde devant l'Histoire.

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DE L'UNION **RPR-UDF**

VOTEZ

PAUL-LOUIS TENAILLON

Vu le Candidat,

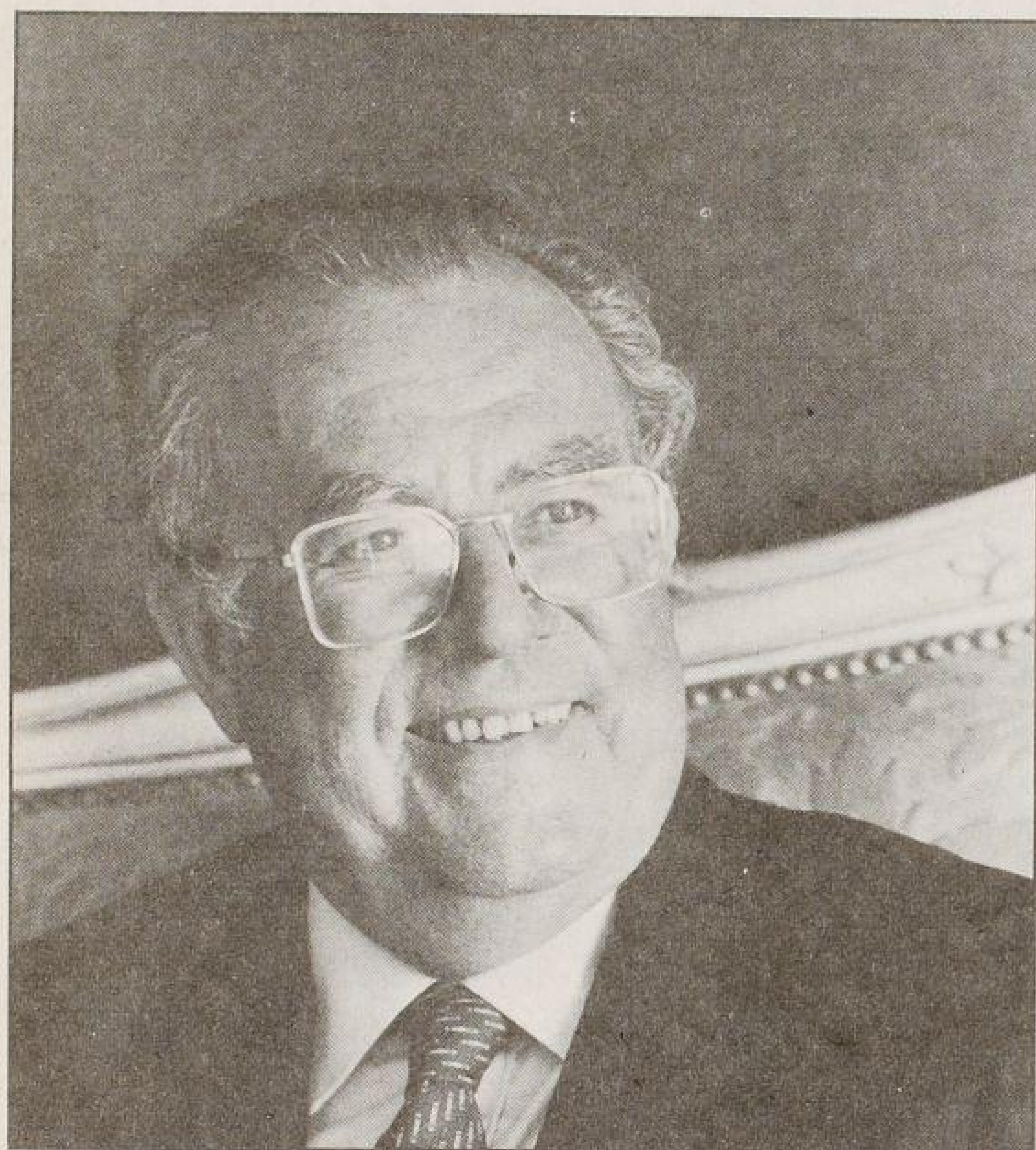
La Gutenberg - Versailles

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Département
des Yvelines

ELECTIONS LEGISLATIVES
DU 21 MARS 1993

3e
Circonscription



PAUL-LOUIS TENAILLON

Député sortant
Président du Conseil général
des Yvelines

CANDIDAT DE L'UNION
RPR-UDF



JEAN-LOUIS GASQUET

son suppléant

Maire de
La Celle-St-Cloud
Conseiller général
Président du
Mouvement Européen
des Yvelines

Député, je n'ai ménagé ni mon temps, ni mes efforts, pour faire entendre votre voix, lors des grands débats nationaux et au moment des grandes décisions qui engageaient l'avenir de la France.

Près de vous, dans les trois cantons du Chesnay, de la Celle Saint-Cloud, de Saint-Nom-la-Bretèche, j'ai usé de mon influence et de mon autorité départementale pour que soit protégé notre cadre de vie.

Avec votre confiance, je continuerai à être ce député, présent à l'Assemblée, présent sur le terrain, un gestionnaire averti et responsable, préférant le service de l'Etat et des Citoyens aux agitations politiciennes.

La tâche qui nous attend sera rude. L'Etat est en crise : l'autorité est vacillante, une atmosphère de scandales a fait disparaître la confiance des Français.

A l'UDF et au RPR nous avons mené une réflexion, élaboré un projet commun, dégagé des priorités :

- l'emploi,
- l'enseignement,
- la sécurité,
- le respect de l'environnement.

L'ensemble constitue un programme dont je vous ai fait connaître par ailleurs les dispositions essentielles, un programme de réformes pour

"FAIRE BOUGER LA FRANCE".

Paul-Louis TENAILLON

Sciences Po / fonds CEVIPOF